https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2016-646-du-19-mai-2016-relatif-au-classement-indiciaire-applicable-aux-corps-des-personnels-de-reeducation-et-des-personnels-medico-techniques-de-categorie-b-de-la-fonction-publique-ho/
Décret n° 2016-646 du 19 mai 2016 relatif au classement indiciaire applicable aux corps des personnels de rééducation et des personnels médico-techniques de catégorie B de la fonction publique hospitalière
19/05/2016
Ce décret fixe le classement indiciaire des corps des personnels de rééducation et des personnels médico-techniques de la catégorie B de la fonction publique hospitalière pour les années 2016, 2017 et 2018 dans le cadre de la mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la fonction publique.